

# Énergie Océane

N° 23 - Juin 2016

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION DES OLNES



Pour accueillir les emplois de demain,  
15 nouveaux hectares  
bientôt disponibles à la Vannerie



**EDITO**

LA CCO MET LE CAP  
SUR L'OcéAN



**OLÉANE**

UN MOIS D'ESSAI  
GRATUIT !



Communauté de  
Communes des  
Olonnes

*L'Énergie océane aux Sables d'Olonne*

## SOMMAIRE

## P. 3/ TRANSPORT

OLÉANE : UN MOIS D'ESSAI GRATUIT

## P. 4/ DOSSIER

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA MER

## P. 7/ ÉCONOMIE

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES :  
LA CCO ACCOMPAGNE LES JEUNES  
ENTREPRENEURS

## P. 8/ FINANCES

ÉCONOMIE, DÉSENETTEMENT ET  
INVESTISSEMENTS MAÎTRISÉS

## P. 10/ AMÉNAGEMENT

VANNERIE :

15 HECTARES SUPPLÉMENTAIRES  
POUR LES ENTREPRISES

TRÈS HAUT DÉBIT

LA FIBRE DE LA PERFORMANCE

## P. 14/ ACTION SOCIALE

ASSOCIATIONS :

SUBVENTIONS EN HAUSSE !

## P. 15/ CULTURE

CONSERVATOIRE :

QUE LA MUSIQUE EST BELLE !

Énergie Océane

MAGAZINE D'INFORMATION N° 23 – JUIN 2016

Sur le Web... La Communauté de Communes des Olonnes anime un site Internet où sont présentés tous ses services.

[WWW.CCOLONNES.FR](http://WWW.CCOLONNES.FR)

Elle est également présente sur Facebook et Twitter

[WWW.FACEBOOK.COM/CCOLONNES](http://WWW.FACEBOOK.COM/CCOLONNES)[TWITTER.COM/CCOLONNES](https://twitter.com/ccolonnes)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES OLONNES

3 avenue Carnot – BP 80391 – 85108 LES SABLES-D'OLONNE CEDEX  
Tél : 02 51 23 84 40 – Fax : 02 51 32 02 87 – [info@ccolonnes.fr](mailto:info@ccolonnes.fr)LA CCO  
MET LE CAP  
SUR L'OCÉAN

Dans moins de 8 mois, la CCO, la CCAV et Saint-Mathurin uniront leur avenir au sein de la communauté d'agglomération. Un bouleversement territorial qui permettra au Pays des Olonnes de devenir le "phare" de la Vendée, qui dynamisera notre économie et favorisera l'emploi. En ces temps difficiles où l'Etat se désengage, aucune commune ne peut bâtir isolément son avenir. C'est tous ensemble que nous pourrons relever les défis qui s'imposent à nous.

Pour la Communauté de Communes des Olonnes, l'année 2016 est donc par excellence une année de transition comme en témoigne, entre autres, le budget voté en mars dernier. Délicate en 2014 et 2015, la situation financière de la CCO connaît une embellie en 2016. Un résultat obtenu grâce à une gestion rigoureuse qui a permis de redresser les finances communautaires et de retrouver un cercle vertueux nous permettant d'envisager sereinement le passage à la communauté d'agglomération. En 2017, il sera à nouveau possible d'investir dans des projets qui conforteront notre qualité de vie et contribueront au développement économique de notre territoire.

Si 2016 est une année de pause et de transition, elle n'en sera pas moins une année palpitante, riche en manifestations liées au monde nautique et maritime. À côté de la 8<sup>e</sup> édition du Vendée Globe qui sera sans conteste "l'événement" de l'année, la CCO proposera deux grandes manifestations en lien avec cette course unique et destinées à prolonger le dynamisme qu'elle suscite : une exposition-événement, intitulée "Les aventuriers de l'Océan du Moyen Age au Vendée Globe" entre juin 2016 et mars 2017 et un forum des métiers de la mer et du nautisme les 14 et 15 décembre prochain.

Encore ne faudrait-il pas oublier la 1<sup>ère</sup> édition de la course New-York/Les Sables dont le coup d'envoi a été donné le 29 mai ou la 7<sup>e</sup> édition des Assises nationales de la pêche et des produits de la mer qui s'est tenue pour la première fois en Vendée, aux Sables d'Olonne, les 9 et 10 juin. Autant d'événements maritimes qui devraient faire date.

Tous à bord !

## YANNICK MOREAU

Président de la Communauté de Communes des Olonnes

Directeur de la publication : Yannick Moreau

Réalisation graphique : NYL Communication

Rédaction : Edito – Photos : CCO (Virginie Roux, Adeline Jaffray), mairie d'Olonne-sur-Mer, Mairie des Sables d'Olonne, mairie du Château d'Olonne, Oléane, La Cabaude, couverture : Alexandre Lamoureux, Fotolia (fotofabrika, slaved, Edyta Pawlowska, M.studio, lunamarina, Helder Almeida, Roberto Lo Savio, Pikselstock, Antonioguillen, lunamarina, Helder Almeida, BillionPhotos.com, Rawpixel.com).

Impression (Offset5) - ISSN : 1170-9873

OLÉANE  
UN MOIS D'ESSAI GRATUIT !

Après le succès de l'optimisation du réseau Oléane, le délégataire a décidé de proposer une offre découverte pour séduire et fidéliser les voyageurs occasionnels.

Huit mois après l'optimisation du réseau Oléane, destinée à mieux adapter les horaires des bus aux besoins réels, le bilan est largement positif. La fréquentation continue en effet d'augmenter et les abonnements, notamment des actifs, connaissent une forte progression. Signe que le réseau correspond bien aux attentes, 56 % des usagers sont des abonnés – chiffres de janvier 2016. La marge de progression étant encore importante, le délégataire propose désormais aux voyageurs n'ayant jamais souscrit d'abonnement d'essayer gratuitement le réseau pendant un mois. Ouverte aux actifs et aux seniors, l'opération a pour but de séduire les habitants et de changer ainsi durablement leur façon de se déplacer.

Pour faciliter l'utilisation des bus par les seniors, ces derniers peuvent également bénéficier d'un accompagnement personnalisé depuis le point d'arrêt de leur choix jusqu'à leur destination lors de leur premier voyage. Rappelons que l'abonnement annuel revient à 270 euros pour les actifs – mais la moitié peut être prise en charge par l'employeur –, à 180 euros pour les scolaires et à 230 euros pour les seniors.

Pour profiter de ces avantages, les nouveaux usagers sont invités à se rapprocher de l'Agence Oléane.

➤ 300 000 €, c'est l'économie que la CCO va réaliser en 2016 sur le réseau de transports publics. En parallèle, la fréquentation d'Oléane ne cesse d'augmenter. Entre 2014 et 2015, elle a fait un bond de 7 %.



## AGENCE OLÉANE

25 rue Nicot, Les Sables-d'Olonne

T : 02 51 32 95 95

[www.bus-oleane.fr](http://www.bus-oleane.fr)

Agence ouverte en été, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 15h30 à 18h30

➤ NOUVEAUX TARIFS  
À PARTIR DE JUILLETTITRES  
OCCASIONNELSTicket à l'unité : 1,50 €  
Pass 10 voyages : 12 €  
Pass Modulo : 1 €  
Navettes campings : 1 €  
(aller/retour)  
Navettes parkings : gratuit

## ABONNEMENTS

Océane mensuel : 28 €  
Océane annuel : 280 €  
Senior mensuel : 23,50 €  
Senior annuel : 235 €  
Rocade : 34,50 €

# UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA MER

Après quatre ans d'attente, le mythique Vendée Globe est de retour ! À terre, comme en mer, plusieurs événements vont venir rythmer cette grande année pour le Pays des Olonnes. En attendant le départ du Vendée Globe, la CCO et ses partenaires vous proposent plusieurs grands rendez-vous :

1. UNE EXPOSITION-ÉVÉNEMENT
2. UN FORUM 100 % MARITIME
3. LA CCO CONSACRE 30 000 € AU NAUTISME

LA CCO ET LA CORDERIE ROYALE DE ROCHEFORT PRÉSENTENT L'EXPOSITION :

## LES AVENTURIERS DE L'OCEAN



DU MOYEN-ÂGE AU VENDÉE GLOBE

JUIN 2016 / MARS 2017  
LES SABLES D'OLONNE

## 1 UNE EXPOSITION-ÉVÉNEMENT UNE PREMIÈRE POUR LA CCO

### INTERVIEW

#### MICHEL BROSSARD

PRÉSIDENT DU FONDS DE DOTATION  
CAP SUR L'AVENTURE MARITIME



“PRENDRE LA MER EST  
TOUJOURS UNE AVENTURE”



Le fonds de dotation « Cap sur l'aventure maritime » De gauche à droite : Hervé Retureau (Olonne), Yannick Moreau (CCO), Armel Pécheul (CCO), Michel Brossard (Association pour la protection du patrimoine du Pays des Olonnes), Roger Hériaud (Association pour la création du musée de la mer), François Delaneau (Océam), Miguel Jonchère (Sodilonne - premier mécène de l'exposition), Jean-Pierre Chapalain (CCO), Daniel Sédillière (Association vendéenne de vidéo et d'archéologie maritime)

### ➤ QUELLE EST LA GENÈSE DU PROJET ?

Tout revient à deux Sablais, Roger Hériaud et Constant Friconneau, décédé en 2014, et qui n'aura malheureusement pas pu assister à la naissance du projet. Pendant des années, ils ont milité pour la création d'un musée de la mer afin de mettre en valeur l'histoire maritime des Sables-d'Olonne. Pour promouvoir ce projet, nous avons fédéré cinq associations locales (ACMM, APROPO, AWAS, OCEAM, OLONA) au sein du « Collectif pour la création de la Cité de l'Aventure Maritime » et du Vendée Globe. Il faudra plusieurs années pour mener à terme ce projet ambitieux. Pour rythmer l'attente, Yannick Moreau, Président de la CCO, et le Collectif ont décidé d'organiser un événement annuel. Pour le financer, le fonds de dotation "Cap vers l'aventure maritime" -qui regroupe plusieurs entreprises mécènes- a été créé.

### ➤ COMMENT A ÉTÉ IMAGINÉ CETTE PREMIÈRE EXPOSITION, "LES AVENTURIERS DE L'OCEAN DU MOYEN ÂGE AU VENDÉE GLOBE" ?

Nous sommes dans une année Vendée Globe, nous avons donc choisi le thème de l'aventure : pour les skippers comme pour les marins-pêcheurs sablais d'autrefois et d'aujourd'hui, prendre la mer est toujours une aventure.

Nous avons créé un comité scientifique présidé par Mathias Tranchant, un historien sablais, afin de définir le concept éditorial. La Corderie royale, qui a fait dernièrement la UNE de la presse avec l'Hermione, accompagne la CCO pour la scénographie.

### UNE EXPOSITION INÉDITE !

Un 1<sup>er</sup> partenariat  
public/privé

Une 1<sup>ère</sup> exposition  
réalisée par la CCO

Un 1<sup>er</sup> événement proposé  
pour annoncer et prolonger  
le Vendée Globe

### ➤ COMMENT SE PRÉSENTERA-T-ELLE ?

L'exposition se veut de grande qualité mais accessible à tous, vivante et interactive. Elle sera en archipel avec cinq îlots thématiques et un sixième présentant le port des Sables, lieu de départ et d'arrivée des marins. Chaque îlot sera illustré par des Vendéens emblématiques dont Garcie Ferrande qui a écrit un routier au Moyen-Âge, le flibustier François l'Olonnais, le capitaine-armateur André Collinet mais aussi des skippers du Vendée Globe.

### MANIFESTATIONS AUTOUR DE LA MER

9 JUIN

Ouverture de l'exposition maritime  
"Les aventuriers de l'océan, du Moyen Âge  
au Vendée Globe" (visible jusqu'en mars 2017)

9 & 10 JUIN

7<sup>ème</sup> édition des Assises nationales  
de la pêche et des produits de la mer,  
au centre de congrès les Atlantes

15 OCTOBRE

Ouverture du village  
du Vendée Globe

6 NOVEMBRE

Départ de la 8<sup>ème</sup> édition du Vendée Globe,  
à 13h02

14 & 15 DÉCEMBRE

1<sup>er</sup> Forum des métiers de la mer  
et du littoral, aux Atlantes

## 2 UN FORUM 100% MARITIME

Le premier Forum des métiers de la mer et du littoral se tiendra aux Sables-d'Olonne les 14 et 15 décembre. Quatre grandes filières seront mises en avant.

À l'issue d'une vaste concertation auprès des acteurs institutionnels ainsi que des professionnels de la formation et de l'éducation, le Comité consultatif de la formation des Olonnes a décidé d'organiser un Forum des métiers du maritime, paramaritime, tourisme et numérique. L'objectif est de valoriser ces quatre filières porteuses sur le territoire, de présenter la diversité des métiers qu'elles proposent et de répondre aux besoins de recrutement des entreprises locales.

En plus des 70 exposants présents, des tables rondes et quatre conférences seront organisées. Le forum valorisera aussi les métiers liés à la préparation d'un bateau engagé dans le Vendée Globe, notamment au travers de liaisons en direct avec un skipper. Essentiellement destiné aux collégiens de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, aux lycéens de 1<sup>ère</sup> et Terminale ainsi qu'aux étudiants, l'événement est ouvert à tous. L'objectif des organisateurs est double : montrer aux jeunes que le maritime "embauche" et permettre aux professionnels du secteur d'attirer les jeunes vers leurs filières.

## 3 LA CCO CONSACRE 30 000 €, EN 2016, POUR SUBVENTIONNER LES EVENEMENTS NAUTIQUES

Autant de courses qui contribuent à conforter l'image maritime de l'agglomération et dont l'impact économique et médiatique est indéniable.



Le Grand-prix Diam 24



Le Vendée Globe



Les Sables-Les Açores-Les Sables



La course Vendée Va'a



La Transat les Sables-New York

## LA CCO ACCOMPAGNE LES JEUNES ENTREPRENEURS

Installée à Olonne-sur-Mer, la pépinière du parc Actilonne peut accueillir jusqu'à 18 entreprises en création ou de moins de cinq ans et les aider à consolider leur activité. Présentation.

**83** c'est le nombre d'entreprises accueillies, hébergées et accompagnées par la pépinière depuis sa création en 1999. Dix-huit places sont disponibles, soit neuf ateliers et neuf bureaux. Loués à un coût attractif et pour une durée maximale de 46 mois, les ateliers font de 50 à 200 m<sup>2</sup> et les bureaux de 15 à 30 m<sup>2</sup>.



**SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CCO**  
Pépinière d'Entreprises  
2 allée Titouan Lamazou,  
85340 Olonne-sur-Mer  
T : 02 51 96 88 88

Mais la pépinière propose aux porteurs de projets et aux créateurs d'entreprises bien plus qu'un simple hébergement. Pour réduire les charges et permettre aux dirigeants de se concentrer sur l'essentiel, elle met à leur disposition des équipements et des services partagés. Elle les conseille et les oriente également sur le territoire des Olonnes, leur ouvre son réseau de partenaires – chambres consulaires, structures de financement... –, leur permet de rencontrer d'autres dirigeants et les aide à s'insérer dans le tissu économique local.

Chaque créateur ou porteur de projets bénéficie également d'un accompagnement personnalisé. François Birchler, fondateur d'Audio Sun, société spécialisée dans la sonorisation et l'éclairage de spectacles vivants, y est resté presque quatre ans avant d'intégrer le village d'entreprises, à proximité. "L'entrée dans la pépinière est d'une grande simplicité et une fois que l'on est installé, on est opérationnel tout de suite car les locaux sont parfaitement adaptés. Les conseils apportés sont également très utiles et c'est rassurant de savoir que l'on n'est pas seul lorsque l'on se lance." Pour intégrer la structure, il faut présenter un dossier complet – projet, profil du créateur, motivations, étude de marché, plan de financement... – qui sera ensuite étudié par une commission économique restreinte composée de trois élus de la CCO et de la responsable de la pépinière. Toutes les entreprises sont éligibles sauf les commerces avec vitrine.

### LES 14 LOCATAIRES DE LA PEPINIERE

La pépinière héberge et accompagne actuellement quatorze entreprises de moins de cinq ans ainsi que le Groupement d'employeurs des Olonnes.

#### 5 entrées à la pépinière avant 2015 :

- La Cabaude (brasserie)
- CASEPROOF (coques pour smartphone et tablette)
- Sibap (services informatiques)
- Vitapack (produits d'emballage personnalisés)
- Littoral Concept Développement (moteurs de bateaux, entretien réparation)

#### 7 locataires sont arrivés en 2015 :

- Topôme Architecture (architecte, urbaniste et maître d'œuvre)
- Click Pictures (production photo et vidéo pour professionnels)
- le Cabinet Olonne Conseil (expertise comptable)
- Homkia (stockage de produits de fermeture pour l'habitation)
- Enoa SAS (pièces détachées pour moteurs)
- Instant't Events (organisation d'événements)
- E Box Développement (développement d'un véhicule de loisir innovant)

#### Ces jeunes sociétés ont été rejointes en 2016 par :

- Tom et Lumi (fabrication de chaussons en cuir 100 % écologiques)
- La Voilerie des Olonnes (vente, réparation et entretien de voiles...)

# BUDGET 2016

## ECONOMIES, DÉSENDETTEMENT ET INVESTISSEMENTS MAÎTRISÉS



### BUDGET 2016 : ÉCONOMIES, DÉSENDETTEMENT ET INVESTISSEMENTS MAÎTRISÉS

#### Le 11 mars dernier, la CCO a voté un budget 2016 "de transition". Explications.

Sur le plan budgétaire, l'année 2014 a marqué un tournant pour la CCO avec la prise de conscience d'une situation préoccupante : un fonds de roulement au plus bas et une dette doublée en cinq ans pour financer de grands projets (complexe Aqualonne, crèche de l'Île-Vertime...). Un virage à 180° a donc été opéré dès 2015 : gel de la dotation de solidarité communautaire, renégociation de certaines DSP, remboursement des emprunts à risque et sécurisation de la dette, mise en place d'un contrôle de gestion sur tous les services avec objectif de réduction des charges variables... Et une optimisation des recettes avec notamment une hausse de la taxe d'habitation et des subventions supplémentaires de la CAF... Les résultats ont été rapides : dès la fin de 2015 le fonds de roulement et la capacité d'autofinancement de la CCO s'étaient nettement améliorés. Pour 2016, il s'agit de poursuivre les efforts entrepris et de consolider l'amélioration des finances communautaires !

### ► LES CLÉS DU BUDGET 2016

#### Un contexte défavorable

- La dotation globale de fonctionnement accordée par l'État continue de baisser : 400 000 euros en 2014, 560 000 euros en 2015 et 630 000 euros en 2016. Sur trois ans, le budget intercommunal a été amputé de 1,6 million d'euros.
- La contribution au Fonds de péréquation intercommunal augmente de 50 000 euros de recettes.
- Les contributions à Trivalis pour le traitement des ordures ménagères sont en forte hausse (144 000 euros).
- Il faut assumer les nouveaux frais liés à la gestion du complexe Aqualonne et de la crèche de l'Île-Vertime.

#### Un cap à maintenir

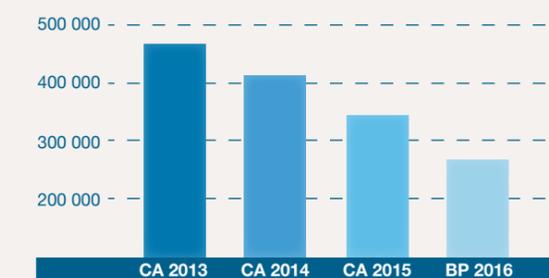
- Des recettes prévisionnelles fiscales stables à 29,4 millions d'euros, avec le maintien du taux de CFE à 25,01 %, le maintien du taux de taxe foncier non bâti à 1,97 %, toujours pas de taxe foncière sur les propriétés bâties, un taux de taxe d'habitation fixé à 11,56 % (+ 0,5 %).
- Une réduction de 5 % des charges variables à caractère général, pour une économie estimée à 110 000,00 euros.
- L'accélération du désendettement grâce au remboursement anticipé de deux emprunts à hauteur de 700 000 euros, soit 102 000 euros d'économies sur les intérêts restants à courir.

#### Une pause des investissements

- Des investissements volontairement limités : 6,2 millions d'euros contre 10,9 millions d'euros au cours des trois dernières années.
- Cela permet d'abaisser l'encours de la dette sur le budget principal à hauteur de 20 millions d'euros.
- Et de stabiliser la capacité d'endettement à 5 années, largement sous les seuils admis.

Cette dynamique positive est enclenchée sans aucun recours à l'emprunt et permet à la CCO de présenter une situation la plus saine possible fin 2016, avant la mise en place de la communauté d'agglomération.

#### DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



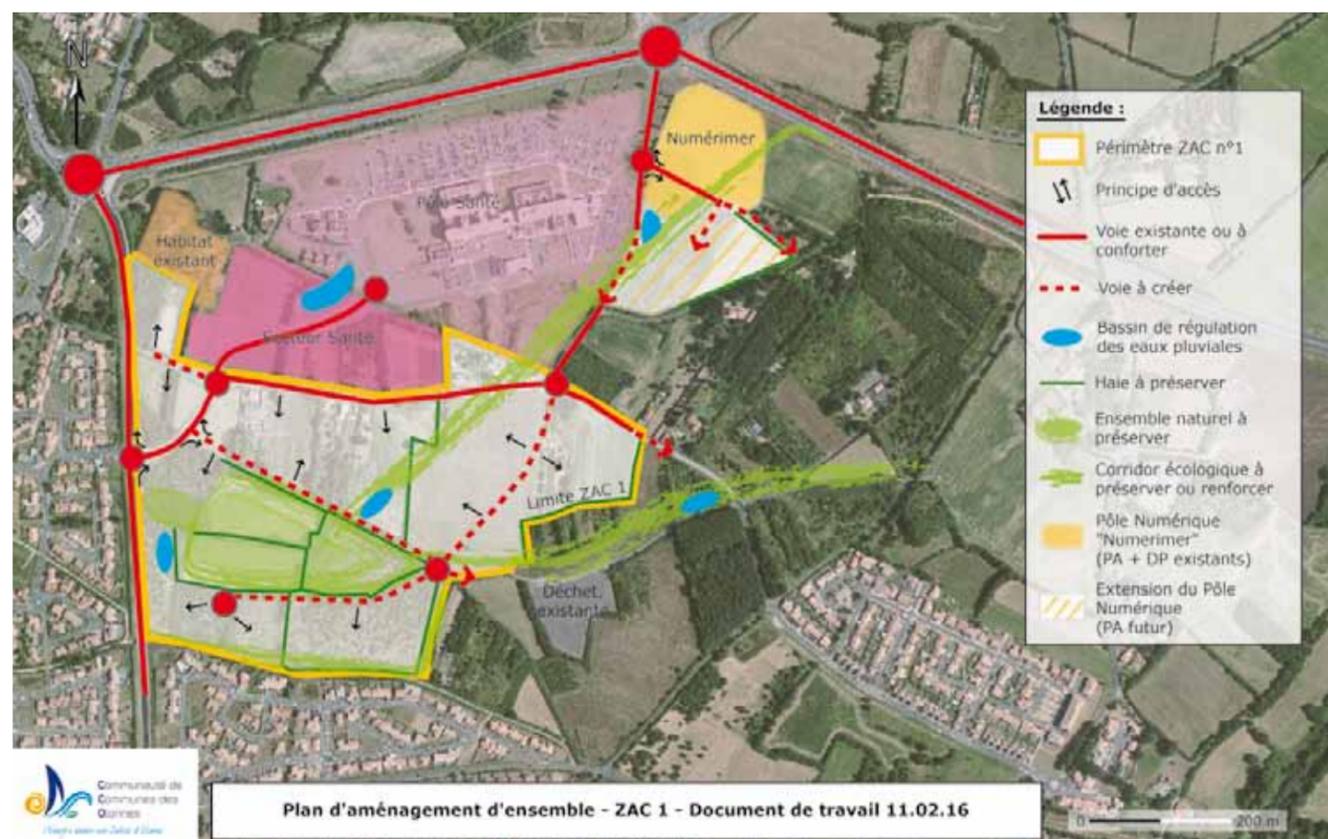
#### ENCOURS DE DETTE Budget principal



# ZAC DE LA VANNERIE : 15 HECTARES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES ENTREPRISES

Plus qu'une zone d'activités, la future ZAC de la Vannerie jouera bientôt le rôle de produit d'appel économique pour l'agglomération.

Pour le Pays des Olonnes, les enjeux qui entourent la création d'une nouvelle zone d'aménagement concertée (ZAC) à la Vannerie sont multiples. Il s'agit d'abord d'élargir l'offre de terrains disponibles pour les activités économiques sur un secteur stratégique. Située en entrée d'agglomération et bénéficiant d'une belle façade en bordure du boulevard du Vendée-Globe, proche des deux autres fleurons économiques olonnais, le Secteur Santé et Numerimer, la ZAC de la Vannerie sera particulièrement attractive pour les entreprises de haute valeur ajoutée. La zone répond d'ailleurs à une vraie demande de la part des entreprises, qu'il s'agisse de nouvelles implantations attirées par l'image dynamique des Olonnes ou de sociétés déjà implantées sur le territoire et qui souhaitent se développer. Autre aspect important, la création de la ZAC permet aussi de valoriser une partie des terrains, après le portage foncier réalisé par la CCO depuis plusieurs années pour créer cette zone.



## Intégration paysagère

Compte tenu de ces enjeux, un soin particulier va être apporté pour préserver l'intégralité des 4,2 hectares de zones humides et les espaces attenants, si bien que seuls 15 hectares sur les 24 que compte cette première tranche de la ZAC seront véritablement concernés par l'opération d'aménagement. De même, les haies existantes seront préservées et même renforcées en périphérie du site. Au total, 40 % de la surface seront consacrés aux espaces naturels et à la voirie. Un cahier des charges exigeant en matière architecturale est également prévu. Au-delà de ce souci d'intégration paysagère, la proximité du quartier d'habitat pavillonnaire des Gativelles conduit à privilégier, sur la partie sud du site, des activités tertiaires et de services, gages de tranquillité pour les riverains.

## Concertation et transparence

La réunion publique du 19 février a permis de présenter de façon transparente le projet aux riverains, ainsi que la déclaration d'utilité publique qui sera lancée pour acquérir les derniers terrains. Des réunions de concertation seront à nouveau organisées tout au long du projet. Il sera également possible de se tenir informé via la page Facebook de la CCO. Un dossier et un registre d'observation sont également disponibles au siège de la CCO. La création de la ZAC dont le périmètre est défini par la CCO sera officielle à l'été 2016. Il restera ensuite à dimensionner les lots et la voirie. La commercialisation devrait débuter vers la fin 2019.



## L'ARCHITECTE SÉLECTIONNÉ POUR LE CENTRE NUMERIMER

Tout près de la future ZAC de la Vannerie, le pôle numérique Numerimer continue de se structurer. Après le data center Etix Olona ouvert en mai 2015, la première entreprise, l'agence Web Zéphyr, a inauguré ses nouveaux locaux en décembre dernier. Par ailleurs, le projet du centre Numerimer se concrétise puisque la CCO a sélectionné, début mai, l'architecte en charge du projet. A terme, ces locaux accueilleront des bureaux, un espace de co-working et un espace formation. Provisoirement installé aux Atlantes, Sup'Esaiip a en effet ouvert en octobre 2015 sa première formation, un bachelor en informatique et réseaux pour une promotion de onze étudiants. Dès la rentrée 2016, l'offre sera étoffée avec une première année de master. À terme, Sup'Esaiip comptera 60 à 70 élèves et contribuera à faire de Numerimer un véritable pôle d'échanges dédié à l'économie numérique.

## SECTEUR SANTÉ : PRÈS DE 70 % DES TERRAINS SONT VENDUS OU RÉSERVÉS

Les constructions s'achèvent sur les quatre premiers lots du Secteur Santé déjà commercialisés. Avec deux autres compromis signés et cinq lots réservés, la commercialisation de ce pôle original s'annonce déjà comme un succès : deux tiers des 18 lots prévus sont en effet potentiellement utilisés. D'ici quelques mois, les premières implantations représenteront un total de près de 200 emplois : aide et soins à domicile, kynésithérapie, ORL, généralistes, centre de soins. À terme, le Pôle Santé pourrait aussi accueillir le Centre médico-social, l'Association départementale de prévention de l'alcoolologie et de l'addictologie, et une antenne du Centre hospitalier psychiatrique Georges-Mazurelle de La Roche-sur-Yon...



Secteur Santé ADMR



Secteur Santé AMAD

## ► TRÈS HAUT DÉBIT : LA FIBRE DE LA PERFORMANCE

À l'horizon 2020, tout le territoire de l'agglomération des Olonnes sera couvert par la fibre optique.

Pour les Olonnes, l'avenir commence dès aujourd'hui ! Le 29 février dernier, Yannick Moreau et la déléguée régionale d'Orange, Anne Fleuret, ont en effet présenté le plan de déploiement de la fibre optique jusqu'au logement (Fiber to the Home, FttH) sur le territoire de la Communauté de communes. Et cela va aller très vite ! Dans les quatre ans qui viennent, Orange va en effet déployer, sur ses fonds propres, la fibre sur l'ensemble du territoire et permettre ainsi aux 35 700 foyers du Pays des Olonnes, aux entreprises et aux administrations d'accéder à la performance numérique. Notons que le groupement d'intérêt public Vendée numérique déploie en parallèle la fibre optique sur les communes de la future communauté d'agglomération – CCAV et Saint-Mathurin.

LA FIBRE OPTIQUE  
DANS LE PAYS DES OLLONNES  
EN CHIFFRES :

**35 700 FOYERS  
CONNECTÉS EN 2020**

DONT 6 250 DÈS L'AUTOMNE 2016  
DÉBIT JUSQU'À PRÈS  
DE 1 GB/S

Renseignements sur la messagerie  
fibre.cco@orange.fr et sur le site recensant  
les zones couvertes par la fibre optique :  
<http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

“ L'ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE CONSTITUE UN PUISSANT LEVIER DE CROISSANCE POUR LE TERRITOIRE DES OLLONNES. LE TRÈS HAUT DÉBIT VA FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UNE AGGLOMÉRATION PLUS PERFORMANTE SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE ET PLUS DYNAMIQUE DANS LE DOMAINE SOCIOCULTUREL. ”

Yannick Moreau, Président de la CCO



Le 29 février, de nombreux élus communautaires et des représentants d'Orange se sont rassemblés devant l'une des toutes premières armoires posées.

### La fibre arrive dès l'automne !

En concertation avec la CCO, Orange a décidé de faire porter ses premiers efforts sur le sud d'Olonne-sur-Mer et la Chaume – quartiers de Port-Olona, la Chaume, la Roulière, la Givrière, zone industrielle des Fruchardières. Il s'agit en effet de secteurs avec une forte concentration de résidences principales ou de logements récents et un très faible débit moyen. Les 6 250 foyers de ces quartiers pourront donc accéder à la fibre optique avec l'opérateur de leur choix dès l'automne 2016 ! Il est d'ailleurs recommandé aux habitants de se rapprocher dès à présent de leur opérateur, et de leur syndic s'ils résident en habitat collectif. Le déploiement se poursuivra sur la couronne des Sables-d'Olonne puis sur la Pironnière en 2017.

### Levier de croissance

En termes de performance, la fibre optique promet des débits sans commune mesure avec ce qui existe aujourd'hui et ouvre la voie à de nouvelles utilisations : streaming, écrans 4K, son haute définition, caméras 360°... Sans problèmes de téléchargements et d'usages simultanés sur différents écrans ! Un confort dont vont profiter les particuliers mais qui permettra aussi aux entreprises olonnaises de disposer de nouveaux atouts.

## EXPRESSION DES ÉLUS SOCIALISTES ET APPARENTÉS

Dans la continuité et la constance des politiques publiques visant à rationaliser l'organisation territoriale de la République, le gouvernement a construit la loi NOTRe qui a pour but de mieux organiser le territoire au regard notamment de la nouvelle construction régionale, de l'équilibre des territoires au sein des départements et de la place des communes dans cette architecture.

Le grand changement pour nous sera bien un nouveau territoire au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : la Communauté d'Agglomération au pays des Olonnes. Il faudra une volonté politique, un projet et des explications à la population.

Certes les Maires travaillent ensemble (et c'est heureux), les services fournissent un travail considérable, mais peu d'informations sont données et deux communes sont bien plus préoccupées par une fusion. Pourtant, les compétences de la future agglomération sont d'importance.

Il faudra une volonté politique pour impliquer toutes les communes, et une bonne gouvernance. Or ce que nous vivons à la Communauté de Communes nous inquiète : pouvoir centralisé et peu démocratique.

Sans un effort de tous, sans un projet de territoire ambitieux tout ne serait qu'illusion.

## ILS ONT DE NOUVELLES RESPONSABILITÉS À LA CCO

En mars dernier, deux nouveaux vice-présidents ont fait leur entrée au bureau communautaire  
Jean-Pierre Boileau et Didier Gallot :



**Didier Gallot**  
Commission  
Tourisme



**Jean-Pierre Boileau**  
Commission Travaux  
Transport, Accessibilité

## EXPRESSION DE LA LISTE L'HUMAIN D'ABORD

### ASSAINISSEMENT, BOUES PHOSPHORÉES ET SERVICE PUBLIC

En mars dernier, le Conseil Communautaire a traité de l'exploitation en régie des boues de compostage de la station d'épuration. En 2017 la CCO aura obligation de traiter le phosphore des eaux usées, produisant plus de boues qu'il faudrait exporter car la station serait saturée. Il faudrait confier la gestion du traitement des boues à un prestataire privé en Délégation de Service Public (DSP). Une fois de plus, j'ai été la seule à voter contre cet abandon du service public.

Outre que la saturation reste à prouver, l'obligation de traitement est juste : il s'agit d'environnement, d'eutrophisation de l'eau, rivières et mer, et ainsi d'éviter la prolifération des algues vertes sur nos côtes. La CCO doit prendre ses responsabilités et en assumer les risques économiques et pénaux ; les agents communautaires assurant cette mission de service public ont toutes compétences pour le faire et méritent notre confiance.

L'extraction du phosphore et le problème des boues ne concernent pas la seule CCO. Ne faut-il pas poser ce problème à l'échelle de la future Communauté d'Agglomération ou celle du département ? S'interroger sur la possibilité de valoriser ces boues excédentaires par méthanisation pour produire une énergie verte renouvelable, dans le respect des engagements du Grenelle de l'environnement et de la COP 21 ?

Si opportunité il y a, les différents contrats d'exploitation arrivant bientôt à leur terme, ce serait d'en profiter pour rénover les réseaux de collecte des eaux usées, faire les investissements nécessaires et mettre tout en régie, publique, cela va de soi !

Nicole LANDRIEU, Conseillère Communautaire d'Opposition  
Liste « L'Humain d'Abord à Olonne ! »

Deux vice-présidents sont également en charge de nouvelles compétences : Brigitte Tesson et Alain Blanchard.



**Brigitte Tesson**  
Innovation et dev. technologique  
Formation - Solidarité / Enfance  
Jeunesse



**Alain Blanchard**  
Développement économique,  
nautique et maritime

## ASSOCIATIONS SUBVENTIONS EN HAUSSE !

Grâce à ses subventions, la CCO soutient de nombreuses associations et organismes dans le domaine de la culture, du sport, de la solidarité et du développement économique. Elle ne relâche pas ses efforts.

“C'est grâce à l'implication des bénévoles que le tissu associatif des Olonnes est aussi riche et dynamique. Cela permet incontestablement d'améliorer notre qualité de vie. Les élus ont la responsabilité de maintenir leur soutien, malgré le désengagement financier de l'État qui représente une baisse de 630 000 euros des recettes de la CCO en 2016”, souligne Yannick Moreau, Président de la CCO.

Pour 2016, le conseil communautaire choisit de maintenir, voire d'augmenter l'enveloppe allouée en 2015. Le montant total des subventions accordées par la CCO s'établit ainsi à 441 928 euros, soit une augmentation de près de 8 % par rapport à 2015. Les élus ont également souhaité simplifier leur traitement en prenant dès à présent en charge les subventions versées par le Syndicat mixte du Pays des Olonnes. Ce dernier sera en effet dissout le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et ses missions seront assumées par la future communauté d'agglomération

Association Parents d'Elèves du Conservatoire Marin Marais : 300 €  
Stade des Olonnes Badminton Club : 350 €  
Revivre par le sport : 400 €  
Histoire Mémoire Passion : 500 €  
Les Olonnes-Nakar : 500 €  
Association Yoga du monde : 750 €  
Le festival d'Arundel : 750 €  
Les Amis de Jean Huguet : 750 €  
Livrebook : 750 €  
Club Hippique Sablais : 1 000 €  
Festival du jeu : 1 000 €  
Les Amis de la Chapelle de Bourgenay : 1 000 €  
SEC Athlétisme "10 km contre la montre" : 1 000 €  
Show Parade : 1 000 €  
Amicale des Olonnais : 1 300 €  
Association des femmes et familles de Marins de Vendée : 1 300 €  
Amicale Sablaise des Parachutistes : 1 350 €  
Foyer rural de Sainte-Foy : 1 500 €  
L'Amicale Laïque des Sables d'Olonne : 1 500 €  
Roller des Olonnes : 1 500 €  
Shodokan : 1 600 €  
Association des assistantes maternelles agréées du Pays des Olonnes : 1 700 €  
Association l'Orbestier : 2 000 €  
Association sportive et culturelle : 2 000 €  
Rugby Club Sablais, finales régionales à Olonne-sur-Mer : 2 000 €  
Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales 85 : 2 500 €  
Boxe 85 : 2 500 €  
Musée du Sable : 2 500 €  
Tous dans le même bateau : 2 500 €  
UNSS des Olonnes : 2 500 €  
Comité des fêtes de l'Île d'Olonne : 2 600 €  
Association du personnel CCO : 3 000 €  
Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins des Pays de la Loire : 3 000 €

### LA LISTE DES SUBVENTIONS :

Entente Football Féminin des Olonnes : 3 000 €  
Fédération départementale des chasseurs de la Vendée : 3 000 €  
Jogging Club Sablais : 3 000 €  
Pays des Olonnes FC : 3 000 €  
Golf des Olonnes : 3 160 €  
Les Amis de la Danse : 3 600 €  
Association pour le droit à l'Initiative Economique : 4 000 €  
Cercle d'échecs des Sables d'Olonne : 4 000 €  
Abracadabulles : 5 000 €  
Beauséjour gymnastique : 5 000 €  
COBATY, congrès national du bâtiment aux Sables d'Olonne : 7 000 €  
Semi-marathon des Olonnes : 7 000 €  
Aide au loyer SAO : 7 020 €  
Jeunesses Musicales de France du Pays des Olonnes : 7 500 €  
Mémoire des Olonnes : 8 100 €  
Comité départemental de Triathlon : 8 500 €  
Organisme de Culture d'Etude d'Action Maritime : 8 550 €  
Fondation d'entreprises Océan VITAL "Projet ERAOLE, l'avion du futur" : 12 500 €  
Association Culturelle de Spectacles Olonnais (ACSO) : 13 500 €  
Médialis La Marelle : 14 388 €  
Assises nationales de la pêche et des produits de la mer aux Sables d'Olonne : 15 000 €  
Hébergement d'urgence : 16 960 €  
Les Sables Vendée Triathlon : 24 000 €  
Maison Accueil de jour : 27 500 €  
Centre Local d'Information et de Coordination Littoral : 60 000 €  
Accompagnement Personnalisé et de Soutien à l'Habitat : 65 868 €  
Pays des Olonnes Basket : 118 750 €

### EN BREF

#### LA CCO, COLLECTIVITÉ AMIE DES BÉBÉS

Félicitations à la maternité du centre hospitalier Côte de Lumière qui vient une nouvelle fois de recevoir le label Initiative Hôpital Amis des Bébé (IHAB) ! La CCO a activement soutenu cette démarche en octroyant à la maternité 2 000 €.

## PORTES OUVERTES AU CONSERVATOIRE QUE LA MUSIQUE EST BELLE !

Les 21 et 22 juin, le conservatoire Marin-Marais organise deux journées portes ouvertes avec toute une série d'animations.

Pendant deux jours, le conservatoire Marin-Marais ouvre largement ses portes en proposant de nombreuses animations, ateliers et concerts. C'est aussi l'occasion pour l'établissement de montrer au public, et en particulier aux enfants, la diversité des instruments enseignés tout en faisant la promotion d'un apprentissage ludique. Le mardi, deux séances du spectacle musical "Arthur le pêcheur de sons", imaginé par Agnès Noël (enseignante au Conservatoire), seront jouées devant les scolaires et feront, peut-être même, naître des vocations ! Le mercredi matin, un parcours "découverte des instruments" sous la forme d'un jeu de piste sera également proposé aux élèves de primaire. Tout au long de ces deux journées, petits et grands pourront participer à des ateliers thématiques – gestion du trac, utilisation du diapason, découverte du logiciel d'écriture musical Muscore... –, suivre des cours et des répétitions publiques, et prendre part à l'une des visites guidées des locaux du conservatoire.

En raison de la capacité limitée des salles, la plupart des animations ne sont accessibles que sur réservation auprès de l'établissement. Jusqu'au 25 juin, le conservatoire offre également la possibilité aux enfants d'essayer gratuitement l'instrument de leur choix parmi les cordes, bois, cuivres.

Il sera alors temps de penser à s'inscrire pour l'année prochaine, les inscriptions sont en effet ouvertes du 1<sup>er</sup> au 30 juin. Rappelons, enfin, que le conservatoire, avec ses 24 enseignants, permet l'apprentissage de la flûte, du hautbois, de la clarinette, du saxo, de la contrebasse, de l'accordéon, du cor, du tuba, de la trompette, du piano, de la guitare, des percussions, des instruments à cordes, du chant lyrique...

Conservatoire de Musique  
Marin Marais :

120 rue Printanière,  
85100 Les Sables-d'Olonne  
T : 02 51 23 90 07



### ► FESTIVAL LES FOLIES OCÉANES

Du 27 au 30 juin, dans le cadre du festival Les Folies océanes de Marin-Marais, les élèves et enseignants du conservatoire vont proposer chaque soir deux concerts à 19h et à 21h. Le mercredi 29, ce sera même un concert toutes les heures !

Au menu du festival, on peut souligner le concert du 28 juin, à 21h, imaginé autour des contes illustrés en partenariat avec la bibliothèque des Sables-d'Olonne, et celui du 30 juin, à 21h, un récital de piano de Sylvie Stéphanidès en partenariat avec le Camino de l'espoir.

La capacité de la salle Quéraud étant limitée à 140 personnes, les concerts de 21h sont sur réservation.

EXPOSITION MARITIME

# LES AVENTURIERS DE L'OCEAN

DU MOYEN-ÂGE AU VENDÉE GLOBE



**JUIN 2016 / MARS 2017**  
**LES SABLES D'OLONNE**

Village nautique • face à l'esplanade du Vendée Globe



Communauté de  
Communes des  
Olonnes

*L'Énergie océane aux Sables d'Olonne*

RENSEIGNEMENTS

**02 51 21 27 29**

FONDS DE DOTATION  
"CAP VERS  
L'AVENTURE MARITIME"

